

Villaz

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

& VOUS

N°45
MARS - AVRIL
MAI 2024



CALENDRIER
des événements
page 13

FOCUS
Nouvelles associations
et animations
pages 14 à 17

ASSOCIATIONS
Cahier spécial
pages 18 et 19

Retour en images



Pour la première fois, le Relais de la Flamme du Soldat Inconnu est passé par Villaz le vendredi 10 novembre ! Les coureurs du 27^e BCA ont été accompagnés par quelques enfants de l'école avant d'être accueillis devant le monument au mort et d'y déposer une lanterne.



Une cérémonie du 11 Novembre 1918 entre les gouttes avec, cette année encore, la participation attendue des enfants accompagnés de la Batterie Fanfare Écho du Parmelan, qui répond toujours présente.



Un ballet nocturne étrange et inhabituel avenue de Bonatray, pour la réfection de l'avenue.



Un Noël écoresponsable, oui, mais un Noël ludique et joyeux grâce à des décorations de réemploi humoristiques qui ont agrémenté le village pendant les Fêtes de fin d'année.



Encore une édition réussie de l'animation En attendant Noël à la bibliothèque. Librairie éphémère ; contes et kamishibai ; découpage, coloriage, collage pour le plus grand plaisir des enfants qui ont créé leur carte de Noël !



La cérémonie des Vœux du Maire a été l'occasion de faire un bilan de l'année écoulée, d'expliquer les projets à venir et de se réunir autour d'un buffet 100% gourmand et local.



LE MOT du Maire

Chers (ères) amis (es) de Villaz,

À l'heure où j'écris et pour celles et ceux qui n'ont pu venir à la cérémonie des vœux du 19 janvier, il est encore temps de vous souhaiter une très bonne année 2024.

Cette année débute avec une information importante : l'INSEE nous a confirmé que notre population avait atteint 3 604 habitants au 1^{er} janvier. La nouvelle n'est pas en soit extraordinaire, mais elle est néanmoins synonyme de changements importants pour la commune.

Tout d'abord, des changements institutionnels, parmi lesquels l'évolution du nombre d'élus au Conseil Municipal, porté à 27 lors des prochaines élections municipales.

Ensuite, des changements côté finances et comptable, entre autres :

- la nécessité d'un règlement budgétaire et financier,
- la nécessité d'un débat d'orientation budgétaire (DOB),
- la liste et la valorisation des concours attribués aux associations,
- l'inscription obligatoire des dotations aux amortissements.

Enfin, un changement en urbanisme qui est certainement le plus "douloureux" de tous : l'obligation de disposer d'un quota de 25% de logements sociaux au titre de la loi SRU.

J'ai longuement expliqué ce dernier point lors des vœux : les difficultés de mise en place, les réticences diverses, la rétention foncière et les conséquences importantes pour les finances de la commune pendant la période (qui sera malheureusement relativement longue) où l'objectif ne sera pas atteint. Revenons maintenant aux actions qui vont en particulier nous occuper sur 2024.

À l'heure où j'écris, le débat budgétaire est en cours pour lister tous les projets possibles en 2024, dont nous vous parlerons dans le prochain numéro. Je peux d'ores et déjà vous confirmer le démarrage des travaux au Cruet de notre nouvelle crèche de 55 berceaux associée à la construction en partenariat avec Haute-Savoie Habitat de 30 logements aidés, dont 10 en accession sociale du type bail réel solidaire. Le budget alloué (2,5 M€ TTC) est le plus important que la commune ait eu à financer depuis le projet de l'école il y a plus de 12 ans, projet heureusement bien aidé par la CAF, la Région et le Département.

Par ailleurs, lors de mon dernier édito, je vous parlais du périmètre géographique retenu pour l'application des mesures liées à la vie chère et des insatisfactions que nous avons fait remonter. Sachez que ce périmètre a depuis été révisé et que Villaz a finalement pu être retenu.

En vous souhaitant bonne lecture de ce nouveau numéro, avec toute l'équipe municipale et nos agents, je vous assure de notre volonté de servir de notre mieux, avec nos moyens, notre belle commune.

Votre Maire,
Christian Martinod

Directeur de publication : Christian Martinod - Maire

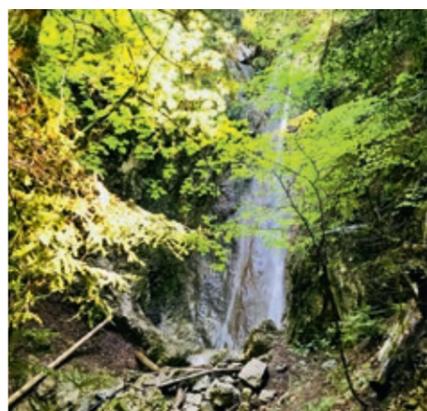
Comité de rédaction : Aurélie Gomila, adjointe au Maire ; Sophie Feissel, conseillère déléguée.

Ont participé à ce numéro : Christian Lepinard, Bernard Clary, Catherine Daniel, Lionel Roques, adjoints au Maire.

Crédits photos : Mairie / Les associations / Bruno Vagnotti

Aménagement de l'accès au circuit des cascades

Le circuit des cascades est une promenade familiale bien connue des villazoises. Cet itinéraire, largement recommandé par les sites web, connaît une fréquentation croissante du fait de l'augmentation de la population du bassin annécien. Cette popularité pose de graves problèmes de stationnement des véhicules des randonneurs.



Cascade à pied



Circuit des cascades

La solution finalement retenue est la suivante :

- Créer un cheminement piéton sécurisé le long de la route départementale, entre le débouché du chemin de Ronzier et le chemin des Cascades,
- Aménager quelques places de stationnement à l'aval de l'hôtel des Glières, ainsi qu'une quinzaine de places plus en aval, au droit du coteau de Morin, avec aménagement d'un cheminement piéton.

La commune souhaite que les randonneurs privilégient un départ à pied depuis le Chef-Lieu de Villaz.

Un cheminement sécurisé a donc été réalisé entre le chemin de Molmoret et Ronzier (permettant également de sécuriser l'accès à l'arrêt de bus de Ronzier). L'accès à pied aux cascades devient ainsi possible dans de bonnes conditions de sécurité, en empruntant le chemin de l'Épine puis le chemin de Molmoret et le chemin de Ronzier. Un balisage de cet itinéraire est en préparation. Un retour par Poussy, chez Coquart et les Ailles est également possible.

Ces aménagements, d'un coût de 120 000 €, ont bénéficié d'une aide de 80 000 € de la part du Département de la Haute-Savoie, que nous remercions.

En cas de travaux sans autorisation ou illégaux, la responsabilité des entreprises peut être engagée

Il est commun de penser que, dans le cas de la réalisation de travaux de construction sans autorisation, alors qu'elle est exigée par la loi, ou de travaux non conformes aux règles d'urbanisme, c'est le commanditaire qui supporte les conséquences de l'infraction.

Cette approche est incomplète, puisque le code de l'urbanisme stipule que des sanctions peuvent être appliquées aux bénéficiaires des travaux, architectes, entrepreneurs ou autres personnes responsables de l'exécution des travaux.

Les professionnels de la construction ne peuvent donc pas s'exonérer de cette responsabilité au motif qu'ils ont reçu une

commande de travaux : ils ont un devoir d'alerte et de conseil vis-à-vis de leurs clients. Les bénéficiaires des travaux ne peuvent justifier le non-respect des règles du fait que l'entreprise à laquelle ils se sont adressés ne les a pas informés des formalités à accomplir ou des dispositions constructives à respecter.

En conclusion, le bon réflexe lorsqu'on est un acteur de la construction, c'est de

s'assurer que les travaux pour lesquels on est sollicité sont réalisables vis-à-vis des règles d'urbanisme et relèvent ou non d'une autorisation. Une précaution bien utile qui évite, par exemple, un arrêt de chantier, une condamnation et en prime un conflit avec le commanditaire.

Clore son bien : bien prendre en compte toutes les données

Des règles impératives à respecter et une autorisation d'urbanisme à obtenir

La clôture d'un terrain est un droit reconnu par le code civil. Mais, il convient de ne pas en user de manière abusive vis-à-vis du voisinage et de respecter les prescriptions réglementaires relevant du droit de l'urbanisme.

Le site officiel de l'administration française (www.service-public.fr) donne une synthèse utile de ce qu'il faut savoir à minima avant d'entreprendre des travaux de clôture : plusieurs points importants sont à considérer. Tout d'abord, il faut s'assurer que l'implantation de la clôture se fasse en bonne position. Pour cela, il est recommandé de faire effectuer préalablement un bornage du terrain à clore par un géomètre expert.

En effet, une clôture aura une nature mitoyenne si elle est implantée sur la limite entre deux propriétés, un accord du voisin sera alors nécessaire.

En revanche, si elle est placée en retrait de la limite, il faudra toutefois veiller à ne pas causer un trouble de voisinage en portant atteinte au droit de vue et d'ensoleillement. En outre, dans une copropriété ou un lotissement, il peut exister des règles particulières et un accord interne peut être nécessaire.

Le plan local d'urbanisme de Villaz, dans sa version 2020, fixe plusieurs règles constructives qui sont d'application impérative.

Tout d'abord, le règlement de l'urbanisme limite la hauteur des clôtures à 1m 60, mur de pied compris.

Cette hauteur est réduite à 1m au maximum à l'approche des carrefours et dans les virages, pour des questions de sécurité. En outre, dans les secteurs identifiés comme étant anciens, les clôtures constituées d'une haie végétale sont interdites.

Ensuite, il est important de noter que les clôtures doivent être à claire-voie, c'est-à-dire ajourées et non opaques. Le plan local d'urbanisme stipule que « les vides doivent être suffisants pour préserver les ouvertures visuelles et être répartis uniformément sur chaque linéaire de clôture ».

Le non-respect de ces prescriptions peut être regardé comme une infraction faisant l'objet d'un signalement à la procureure de la République, avec risque de démontage de ce qui a été illégalement construit.

Enfin, les clôtures contribuent à l'aspect extérieur des constructions et, même si elles peuvent être réalisées en différé, il est judicieux que leurs caractéristiques soient adaptées au contexte pour une bonne intégration dans le site (coloris, matériaux utilisés...).

C'est pourquoi il est recommandé de profiter de la consultation gratuite organisée avec l'architecte conseil du secteur, qui peut apporter des éclairages utiles. Pour en bénéficier, il suffit de prendre contact avec le service de l'urbanisme de Villaz : 04 50 60 67 62 ou urbanisme@villaz.fr.

Le saviez-vous ?

Les dispositions du plan local d'urbanisme sont à respecter même si la loi n'exige pas que des travaux prévus fassent l'objet d'une autorisation d'urbanisme.

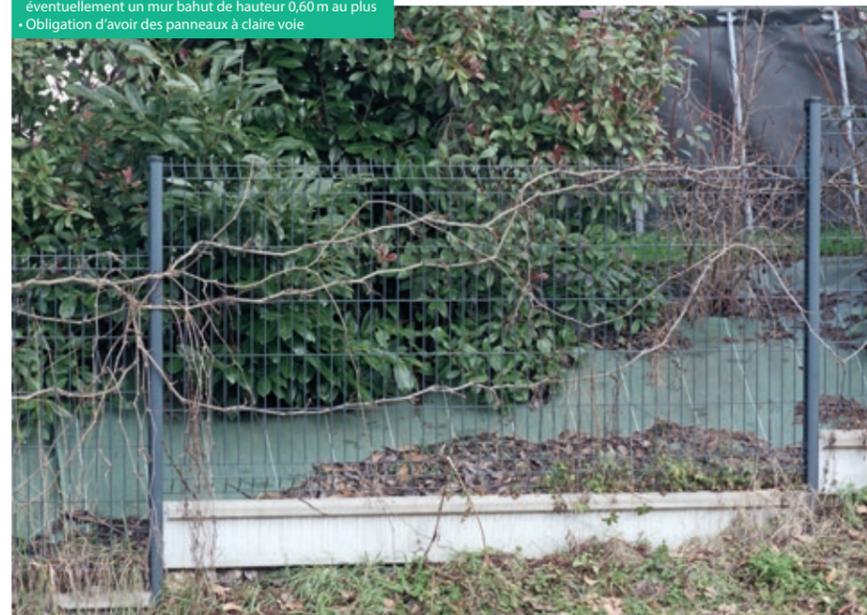
Le code de l'urbanisme énumère les situations qui exigent l'obtention d'une autorisation à la suite du dépôt d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable de travaux. Dans ce cas, le démarrage des travaux ne saurait avoir lieu sans cette autorisation qu'il convient d'afficher sur le terrain. Toutefois, le plan local d'urbanisme ne limite pas son champ d'application aux seuls travaux soumis à autorisation. Les dispositions qu'il contient sont applicables a priori, c'est-à-dire qu'il appartient aux citoyens de les respecter, quand bien même aucun formalisme n'est exigé.

En cas de non-respect des règles, la commune peut relever et signaler des infractions à la procureure de la République.

Le bon réflexe : se renseigner auprès du service de l'urbanisme de la commune en cas de doute :

04 50 60 67 62
ou urbanisme@villaz.fr

- Hauteur maximale de la clôture de 1m 60 comprenant éventuellement un mur bahut de hauteur 0,60m au plus
- Obligation d'avoir des panneaux à claire-voie



ARTYSHOW, une belle plante qui a pris racine et s'épanouit à Villaz !



Au premier plan, les artistes de l'édition 2023 : Patricia Broussaud, Christian Dusseau, Francis Berthault, Véronique Reynaud, Pascale Castella, Sylwia Avola, Danièle Gay, Claude Saint-Romain.

Pour lui trouver sa place dans la vie des habitants, les organisatrices jouent sur différents tableaux.

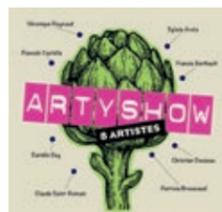
Tout d'abord, travailler avec l'école en amont et pendant l'exposition : toutes les classes sont invitées à visiter l'expo accompagnées par un animateur culturel. Et puis, les travaux des enfants, réalisés à l'école lors des semaines précédentes, sont exposés dans les commerces de la commune, pas moyen d'y échapper ! Il faut saluer l'implication des enseignants qui répondent tous présents à cette invitation avec leurs élèves et en profitent pour imaginer ensuite des prolongements dans la classe. Un grand merci aussi aux commerçants qui jouent le jeu et accueillent les réalisations des enfants avec beaucoup d'intérêt et de gentillesse.

Ensuite, programmer une semaine culturelle autour de l'exposition, avec différentes propositions artistiques : théâtre, conférence, concert, atelier, visite commentée...

Les artistes, présents tout le week-end, apprécient de partager avec les visiteurs, de répondre aux questions, d'expliquer...



Jérôme Lecomte, un des médiateurs de L'Esperluette, lors d'une visite scolaire.



Les petites pousses d'ARTYSHOW

Si l'expo est devenue un moment identifié dans la vie culturelle de la commune, il faut maintenant aller plus loin et poursuivre d'autres partenariats avec des structures ou associations locales. Des projets sont en cours, à suivre...

Côté artistes, Artyshow commence à jouir d'une jolie notoriété et l'exigence artistique affichée est un gage de qualité, apprécié des

visiteurs. En effet, on n'expose pas comme cela à Artyshow, il faut candidater, signer une charte et être sélectionné par un comité totalement indépendant et souverain dans ses décisions.

L'édition 2024 se prépare déjà et les dates sont fixées : du 18 au 24 novembre. Vous en entendrez reparler, mais vous pouvez d'ores et déjà noter ces dates dans votre agenda !



Vue d'ensemble de l'édition 2023

Extraits du Livre d'Or 2023

Toujours cette qualité et ces propositions si diverses et intéressantes.

La visite commentée est passionnante de sensibilité et de mise en perspective.

Sylvie

Très belle expo très enrichissante, à continuer dans les années à venir !

Gilles



C'est varié, c'est beau. Une très belle ouverture sur l'art...

Marie-Christine

Lumineux, chaleureux, enthousiasmant ! Merci beaucoup pour cette ouverture à l'art, attendue chaque année et si réussie.

Sophie

Un accueil chaleureux, une belle organisation, une diversité des œuvres passionnante...

Bravo et merci aux organisateurs et aux médiateurs de cette exposition.

Eric



En 2024,

les Rendez-Vous du Jeudi se réinventent !

Nouvelle identité graphique, nouvelle ambiance...

Nous vous accueillons une fois par mois à la salle d'animation pour une soirée-rencontre sur des thématiques variées, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Dans la mesure du possible, le thème est en lien avec un évènement de Villaz ou une manifestation nationale. L'entrée est libre et sans réservation. Un verre vous est offert, en attendant le début de la rencontre, vous permettant de discuter et de découvrir les livres proposés par la bibliothèque et la librairie des Aravis, partenaires des Rendez-Vous du Jeudi.

Lorsque l'occasion s'y prête, s'ajoutent une exposition et/ou la dédicace des livres écrits par les intervenants.

PROGRAMME DU 1^{er} SEMESTRE 2024

Jeudi 14 mars

La culture de la vigne aujourd'hui. Francis Rousset, vigneron à Villaz. Exposition et rencontre suivies d'une dégustation.

Jeudi 4 avril

Mieux comprendre l'autisme. En lien avec la Semaine Olympique et Paralympique.

Jeudi 16 mai

Les jeunes et les réseaux sociaux. Hugo Ehrard-Bouvry, Les Promeneurs du net.

Jeudi 13 juin

Les eaux douces de notre région. Rémi Masson, photographe en eau douce.

Pour en savoir plus : site et réseaux sociaux de la commune, newsletter...



L'association Différences

L'association Différences a été créée par quatre professionnelles diplômées du médico-social, riches de plusieurs années d'expérience en institution. Depuis mai 2023, l'association est devenue un SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile) autorisé par le département.

Nous partageons nos compétences et nos acquis afin de cogérer l'association et de proposer de l'accompagnement personnalisé et adapté.

Nous avons ouvert notre bureau à Villaz en septembre 2023 et nous intervenons à domicile sur tout le Grand Annecy, l'Albanais et la vallée de Thônes.

Compte tenu des besoins actuels dans le champ du handicap mental, psychique et cognitif, nous proposons les services suivants à domicile :

- Maintien du lien et répit de l'aidant familial,
- Guidance dans les actes de la vie quotidienne, dans les rendez-vous et la gestion du quotidien,
- Proposition d'outils adaptés à la communication non-verbale et la gestion des émotions,
- Proposition d'activités ludiques, sportives et socialisantes auprès de nos partenaires formés,

• Accompagnement dans le projet de vie des bénéficiaires, personnalisé et adapté.

Nos bénéficiaires (adultes et enfants) peuvent être aidés financièrement par le Département grâce à la PCH (Pension de Compensation du Handicap) ou l'APA.

Nos locaux ne sont pas qu'administratifs : ils servent également de salle de répit aux aidants, ainsi que de lieu d'ateliers socialisants pour les bénéficiaires. Des bureaux sont disponibles à la location pour des soignants et des thérapeutes.

Permanence :
du lundi au vendredi de 9h à 16h
180 route des futaies - Villaz

Pour nous contacter :
04 80 48 82 82
accompagnementadomicile74@gmail.com
www.differences-accompagnement-a-domicile.com



Ma demande de logement social Appréhender la cotation en un coup d'œil !

MA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL
A destination des Demandeurs

Appréhender la cotation en un coup d'œil !

Les 3 objectifs principaux de la cotation

- Améliorer la transparence sur l'attribution des logements sociaux
- Estimer le délai moyen d'attente des demandes de logement social similaires
- Aider les instructeurs dans la désignation des candidats

Quelles sont les informations de la cotation, et comment les obtenir ?

- Remplir le formulaire avec le maximum d'informations possibles
- Les informations transmises permettent de calculer la cotation
- Vous obtenez alors :
 - Une note
 - Un délai moyen d'attente
 - Un positionnement

| Note | Délai moyen d'attente | Positionnement |
|--|---|---|
| Somme des points obtenus selon les critères définis à l'échelle locale | Calcul du délai moyen d'attente des demandes similaires | Comparaison aux notes des demandes similaires |

Votre cotation est accessible sur le tableau de bord sur le [Site de la Demande de logement social](#)

Nombre de pièces du logement demandé

Une note supérieure à la médiane indique que votre demande est prioritaire à plus de la moitié des demandes similaires

Délai moyen d'attente estimé en mois, à titre indicatif

| Commune | Note | Délai moyen d'attente (mois) |
|-----------|------|------------------------------|
| Annecy | 40 | 12 |
| Annecy | 40 | 12 |
| Dainville | 40 | 12 |

Note calculée selon le système de cotation en place dans la commune de Dainville

Note la plus basse des demandes similaires

Note la plus haute des demandes similaires, prioritaire sur les autres demandes

Accéder à la FAQ concernant la cotation

Si une communauté de communes n'a pas défini son modèle de cotation, le tableau de bord n'affichera pas d'information liée à la cotation.

Job-dating à Villaz

Découvrez votre prochain emploi avec l'ADMR de Parmelan !



L'ADMR de Parmelan ouvre de nouvelles portes professionnelles. L'association organise un job-dating le jeudi 7 mars de 9h à 12h dans la salle intergénérationnelle de Villaz. Placé sous le signe de l'emploi et de l'échange, cet événement est conçu pour les personnes en quête d'opportunités professionnelles, de reconversion ou tout simplement désireuses d'explorer de nouvelles voies.

Découvrez les différentes facettes des métiers au sein de l'ADMR de Parmelan, une organisation dévouée au bien-être de la communauté. Nous offrons des opportunités variées dans les services à la personne, aide à domicile et auxiliaire de vie sociale. Chaque rôle au sein de notre association contribue à améliorer la qualité de vie de ceux que nous servons.

Rencontrez nos équipes lors de cet événement. Ils seront présents pour discuter des divers postes disponibles, des missions de chaque métier et des opportunités d'avancement au sein de l'ADMR de Parmelan. Que vous soyez passionné par le soutien aux personnes âgées, l'accompagnement des familles et personnes fragilisées, nous avons une place pour vous. Nous recrutons des personnes actives ou retraitées, hommes ou femmes, à temps plein ou temps partiel.

Joignez-vous à nous pour une matinée riche en opportunités. Ensemble, construisons un avenir professionnel épanouissant au cœur de l'ADMR de Parmelan.

Rendez-vous le 7 mars de 9h à 12h à la salle intergénérationnelle de Villaz !

Coordonnées de l'ADMR :
accueil.parmelan@fede74.admr.org
04 50 22 45 44

Vous avez plus de 60 ans

60+ Vous avez plus de 60 ans ?
Le CIAS propose des services pour vous accompagner.

Bien vieillir à domicile
LES CONSULTATIONS DE PRÉVENTION SANTÉ

Mémoire, sommeil, vision, nutrition...
Si on faisait le point ?
Des professionnelles de santé sont à votre écoute.

CONSULTATION GRATUITE RENSEIGNEZ-VOUS !
Direction Prévention et Bien Vieillir à domicile
1 rue François Lévêque - Annecy
04 50 33 65 33

Consultation sur RDV
Lundi 25 mars 2024
VILLAZ
SALLE DU PRESBYTÈRE

Grand Annecy CIAS

LA CONSULTATION DE PRÉVENTION SANTÉ

Un service de proximité avec des professionnelles à votre écoute

Pour qui ?
Pour vous qui êtes âgés de plus de 60 ans et qui résidez sur le territoire du Grand Annecy.

Pour quoi ?

- Pour faire le point sur votre santé :
 - évaluation de l'équilibre et du risque de chute,
 - point nutrition,
 - tests auditif et visuel,
 - prise de la tension artérielle, de la glycémie, etc.
 - état cutané,
 - santé bucco dentaire
 - qualité du sommeil,
 - etc.
- Pour faire le point sur votre mémoire
- Pour promouvoir votre bien-être avec des conseils pratiques

Par qui ?
Ces consultations de prévention sont réalisées de manière personnalisée et approfondie par une infirmière et une psychologue.

Les + de la consultation de prévention

- Elle permet d'avoir une approche globale de votre santé.
- C'est un temps d'écoute suivi d'un accompagnement : orientation vers des spécialistes si nécessaire, conseils pratiques personnalisés (exercice physique par exemple), etc.
- Elle favorise la mise en place et l'orientation vers des ateliers d'informations et de prévention (nutrition, équilibre, etc).

Comment s'inscrire ?
Prendre rendez-vous auprès de la Direction Prévention et Bien Vieillir à Domicile
1 rue François Lévêque - Annecy
04 50 33 65 33
bvad@grandannecy.fr



Moment gourmand à la cantine

Pour prolonger les festivités de fin d'année, un déjeuner thématique « fondue au chocolat » a été organisé pour le plaisir des papilles des enfants. Fontaine au chocolat avec plusieurs chamallows et petits donuts, du rire, de la gourmandise et des agents de cantine heureux de faire plaisir !

Retour sur les effectifs de l'école primaire 2023/2024

L'école de Villaz regroupe 14 classes, avec un effectif moyen de 25,7 élèves par classe.

| EFFECTIFS | PS | MS | GS | TOTAL | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | TOTAL | TOTAL 360 |
|-----------------|----|----|----|-------|----|-----|-----|-----|-----|-------|--------------|
| A LA RENTRÉE 23 | 55 | 47 | 36 | 138 | 43 | 53 | 33 | 51 | 42 | 222 | MOYENNE 25,7 |

RÉPARTITION DES 14 CLASSES

| M.LEXTRAIT | J.Morelli | S.Crea | C.Lafeuille | O.Pellissier | E.Aujouanet | L.Jomard |
|------------|-----------|-------------|-------------------|--------------|---------------------|-------------|
| 27 PS | 25 PS/MS | 25 PS/MS | 25 MS | 25 GS | 24 GS/CP | 24 CP |
| H.AUDRENO | S.Emonet | V.Thomasson | F.Prunes/C.Carron | K.Lesage | D.Bresse/J.Perillat | M.Bertherat |
| 24 CP/CE1 | 24 CE1 | 25 CE1/CE2 | 28 CE2/CM1 | 29 CM1 | 27 CM1/CM2 | 28 CM2 |

Les enseignants de classes de maternelles sont accompagnés par cinq ATSEM. Nous profitons de cet article pour remercier vivement l'une de nos ATSEM Heidi Leclerc, qui va nous quitter d'ici le mois de mars pour rejoindre une autre école non loin de là. Merci à elle pour son engagement, sa bonne humeur et son professionnalisme au service des enfants depuis de nombreuses années. Nous avons également vu le départ en retraite de Caroline Sportiello, ATSEM à Villaz depuis plus de 15 ans, et l'arrivée d'Anne Maillard le 4 janvier pour la remplacer. Bienvenue à elle !

Règles de cour

Dans le cadre d'une mise en commun des bonnes pratiques de cour, la Mairie, l'école et la FOL vont produire une charte de bonne conduite pour les enfants fréquentant l'école primaire de Villaz. L'objectif est de créer un grand panneau compréhensible, rigolo et visible par tous les enfants dans les différentes cours afin de leur rappeler les règles de bonne conduite, que ce soit à l'école, à la cantine ou au périscolaire.

De la relation entre copains aux jeux de cour, en passant par le respect des bâtiments, nous avons jugé bon de lancer ce projet qui permettra de laisser sous leurs yeux les actions autorisées et interdites.

Les sorties hivernales de l'école primaire

Le plateau des Glières a accueilli les sorties ski de fond avec quatre classes de CM sur l'ensemble des dates. Il n'y a pas eu d'annulation de sortie pour le moment ! La classe de CE1 était quant à elle en sortie raquette, tandis que les classes de CM2 ont été reçues au collège de Groisy par la classe d'allemand de M^{me}. Hryniewicki (ancienne institutrice de Villaz). Les classes de CE2 iront, de leur côté, au ski de fond en mars. Le cycle vélo au programme est mis en place à partir du CE2. Il permet de valider en partie le savoir rouler. L'encadrement est assuré par Mathieu, notre ETAPS.



Club de lecture "Le Goût des mots"

Le club de lecture a été créé à Villaz, dans le cadre de la bibliothèque, le jeudi 13 septembre 2018 par une bénévole et cela fait plus de cinq années qu'il continue gentiment sur sa lancée. L'idée de départ était de se faire du bien au travers des mots, des histoires et des auteurs, de partager les « remèdes littéraires » qu'on aimerait prescrire à nos amis d'un simple « Tu l'as lu ? ».

Sur la base d'un fonctionnement convivial, toutes les 6 à 7 semaines, de début octobre à fin mai, nous nous retrouvons pour discuter ensemble de nos émotions, nos étonnements à travers les différentes lectures que nous avons découvertes et nous échangeons sur nos coups de cœur. Seulement deux maîtres-mots : bienveillance et respect des opinions de chacun.

Afin de s'ouvrir à d'autres cultures ou d'autres styles, nous choisissons de temps à autre de partager nos ressentis autour d'un thème que nous définissons ensemble à la séance précédente. Il peut s'agir de la littérature d'un autre pays (Irlande, Japon, Turquie, Iran...) ou encore de science-fiction, récits de voyage ou de la nature...

Une animatrice guide la séance et dévoile 2 ou 3 livres, puis ceux qui ont envie de s'exprimer parlent à tour de rôle.

Personne n'est obligé de prendre la parole... on peut aussi venir écouter ! Si vous êtes en panne de lecture, vous pouvez consulter les listes et les liens que l'animatrice envoie par mail après chaque séance. Elle présente également les animations littéraires du secteur (rencontres d'auteurs, festivals ou dédicaces).

Ce club est ouvert à tous les passionnés du livre qui souhaitent puiser des idées de romans, échanger sur leurs lectures, exprimer leurs émotions, débattre sur une petite pépite qu'ils souhaitent mettre en avant ou encore se délecter de découvertes...

La lecture en solitaire peut parfois être frustrante, donc si vous êtes tentés par l'idée d'échanger, n'hésitez pas et venez savourer le « Goût des mots » pour vivre ensemble de beaux instants !



Pratique :

Lieu : Bibliothèque de Villaz au 1^{er} étage dans le coin « Ados ».
Jour : le lundi soir de 18h30 à 20h, selon le calendrier établi.
Open : Chacun arrive quand il peut et repart quand il doit !
Pour tout renseignement, Maité : 06 73 14 82 62

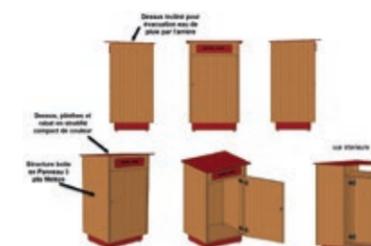
Boîte de retour des livres

La bibliothèque a la chance d'avoir, depuis le début de l'année 2024, une boîte de retour des livres toute nouvelle, toute belle et bien pratique !

La fabrication de la boîte a été confiée à deux étudiants de 1^{re} année de BTS DRB (Développement et Réalisation Bois) du lycée Lachenal : Thomas Broche et Estéban Legrand, sous la supervision de M. Heissat, professeur d'atelier.

Les deux étudiants ont réalisé les différentes étapes du projet, avec l'aide de M. Troullier, enseignant de l'industrie du bois :

• La conception du produit : dessin de la maquette numérique, choix des solutions techniques,



Nous tenons à remercier les élèves et leurs professeurs pour cette réalisation fort utile pour la bibliothèque, 100% locale et symbole des synergies possibles entre les différentes institutions.



État civil 2023

NAISSANCES 2023

15 janvier > Cassiopée GISSINGER PERTIN
 15 janvier > Hilona Jeanne Marie MOGENIER
 27 janvier > Mélina REPIQUET
 24 février > Eva Joséphine Madeleine PERRISSOUD
 15 mars > Timothé LABOURDARIE
 16 mars > Jeanne Laëtitia Justine SEVESTRE LE SCIELOUR
 1^{er} avril > Jade Nadine Anne CROCHET MONTELLY
 11 avril > Capucine Marie Marion VESINET
 19 mai > Margaux Jeanne PAULME
 15 juin > Marius Jean Daniel MARTINOD CHABAUD
 22 juin > Jeanne Elena JEBIRA
 6 juillet > Hugo Sébastien Dominique CROCHET
 23 juillet > Jules Marius Jean CHAPPAZ
 31 juillet > Théo FAUTRELLE VAILLANT
 2 août > Félix PERALTA
 11 août > Aristide Jacques Marie MEYER
 25 août > Virgile Philippe Joris BLANCHIER
 6 septembre > Léo DETURCHE
 9 septembre > Elena Olga EYNARD-MACHET
 18 septembre > Eva CONSTANT JOUANICHICOT
 6 octobre > Inna KHAYEF-ALLAH
 18 novembre > Louise Clémence LEROY
 20 novembre > Agathe FABRE
 24 novembre > Tino Loris Franck PERRILLAT-AMEDEE
 8 décembre > Agathe Camille BAILLEZ

MARIAGES 2023

4 février > Bernard VUILLERME
 et Christiane LEBRETON
 6 mai > Tristan Dominique Michel BOUTRY
 et Romina Ilca MROCHEN DE LEON
 24 juin > Clément Benjamin FONTAINE
 et Jillian Grace STENSETH
 30 juin > Marion Camille Charlotte FANGOUSE
 et Vincent Bernard Daniel BOVIO
 1^{er} juillet > Harmony-Océane Tatiana DUPIN
 et Jean-François Pierre Robert CARRE

7 juillet > Rémi Jean-Patrick COMBES
 et Jennifer Anne BROWN
 8 juillet > Emmanuel René Simon JAMET
 et Pascale Annick BOROTTO
 8 juillet > Nicolas Gabriel Robert Gérard BEZY
 et Bénédicte Alexandra MARTINOD
 11 juillet > Roberto Oscar DIAZ
 et Sandra Adèle GUITTARD
 15 juillet > Johnny AVRILLON et Marie REDL
 7 octobre > Audrey Denise Lucienne CLEMENT
 et Sylvain Yves Robert Jacques HESSE

DÉCÈS 2023

21 janvier > Michel André PATUREL
 31 janvier > Alice Andrée BARBIER Veuve LINOSSIER
 28 février > Laurent LAMBERSEND
 18 mars > Gilbert André Albert VIVANT
 2 avril > Marcelle Francia FOURNIER-BIDOZ
 31 mars > Georges Marcel CLOT
 4 mai > Serge Francis TOCHON-DANGUY
 24 mai > Marcelle BLANC veuve MARTIN
 10 juin > Luisa Alba MARCHETTI veuve KALKOFF
 11 juin > Marie-Andrée RICHEROT veuve DECHAMBOUX
 3 juillet > Nella Annita CARUSO veuve CAILLAT
 22 juillet > Josette Marie Louise BUFFET veuve JACOB
 24 juillet > Paulette Jeanne Marie MENUZ épouse BRON
 25 juillet > Jean-Claude Henri Jacques PETIT
 30 août > Franck GALON
 4 septembre > Germaine Marie DUFURNET veuve PANISSET
 17 septembre > Lucette Andrée FONGEALLAZ
 17 septembre > Nelly Emilie Marie Louise GUINCHARD
 30 septembre > Annette Françoise Rosine CHAPPET
 1^{er} octobre > Maria Loreta SUNZERI veuve CATALDO
 14 octobre > Marie Antoinette DEMARIA Veuve CORBARI
 27 octobre > Jean Charles René ROYER
 30 novembre > Johann Patrick Colas DRUZ
 2 décembre > Raphaël Jean Armand MOCELLIN

Les événements de votre village



9 MARS

Carnaval Party organisée par l'APE
 Salle d'animation - 15h30 à 18h30

14 MARS

RENDEZ-VOUS DU JEUDI
 La culture de la vigne aujourd'hui
 Francis Rousset
 Exposition, rencontre, dégustation
 Salle d'animation - 19h

23 MARS

PIÈCE DE THÉÂTRE
 Le prénom
 Troupe de théâtre du NAT
 Salle d'animation - 20h

4 AVRIL

RENDEZ-VOUS DU JEUDI
 Mieux comprendre l'autisme,
 en lien avec la SOP
 Salle d'animation - 19h30

6 AVRIL

Journée SOP
 Stade du Varday - 9h30 à 17h

10 AVRIL

BIB'EN SCÈNES
 Petite forêt - Compagnie Lilaho
 Salle d'animation - 16h30

15 AVRIL

CLUB DE LECTURE
 Spécial littérature espagnole
 Bibliothèque - 18h

1^{er} MAI

Concours de pétanque organisé par l'ASP Villaz

5 MAI

Foire agricole organisée par Fer à Vill'

8 MAI

Cérémonie de l'Armistice 1945
 Monuments aux morts - horaire à préciser

16 MAI

RENDEZ-VOUS DU JEUDI
 Les jeunes et les réseaux sociaux.
 Hugo Ehrard-Bouvry, Les Promeneurs du net.
 Salle d'animation - 19h30

25 MAI

Villaz en Fête
 Cour de l'école - 10h à 18h

25 MAI

LIVREVASION
 Fête du roman jeunesse
 Salle Tom Morel, Thorens-Glieres - 10h à 18h

30 MAI

APE Rosé organisé par l'APE
 Cour de l'école

Toutes les informations sur notre site Internet, nos réseaux sociaux et en vous inscrivant à notre Newsletter.
 Pour les dates des animations récurrentes de la bibliothèque (Heure du conte, Atelier philo, Club de lecture)
 consultez le site Internet et la page Facebook de la bibliothèque municipale.



Inscription à l'école

Rentrée 2024-2025

Les inscriptions pour la rentrée de 2024 débutent dès maintenant, afin de nous permettre d'anticiper les effectifs de l'an prochain.

Comment faire ?

Cela se passe en deux étapes :

Étape 1: inscription en mairie jusqu'au 14 avril 2024, avec justificatif de domicile et livret de famille, ainsi que la fiche d'inscription remplie, téléchargeable sur le site de la commune : www.villaz.fr > rubrique Jeunesse > École > Inscriptions rentrée 2024-2025.

Étape 2 : l'admission se fera ensuite à l'école primaire sur rendez-vous avec M^{me} Joëlle Rodrigue (directrice) jusqu'au 30 avril 2024. Elle est joignable au 04 50 60 63 51 ou 06 81 58 16 04. Merci de vous présenter avec le carnet de santé de votre enfant, certificat de radiation si besoin, ainsi que le jugement de divorce pour les personnes concernées.

Élections

Les élections européennes auront lieu le 9 juin 2024.

Tout citoyen âgé d'au moins 18 ans et inscrit sur les listes électorales de sa commune peut voter. Si vous ne l'êtes pas encore, vous pouvez vous inscrire sur le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396, en vous rendant à la mairie ou bien par courrier. La date limite pour s'inscrire sur les listes électorales est le **vendredi 3 mai 2024** auprès de votre mairie ou le **mercredi 1^{er} mai** si vous vous inscrivez en ligne.



Bon vent à nos jeunes retraités !

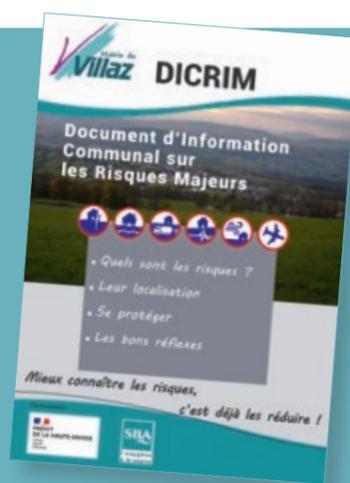
Le 21 décembre dernier, à l'occasion des vœux au personnel, les agents et les élus se sont rassemblés en salle du Conseil Municipal. Cela a également été l'occasion de fêter les départs en retraite de quatre agents, qui ont accompli un long parcours au service de notre commune et de nos habitants.

Béatrice Convers, Lucie Conte, Caroline Sportiello et Guy Fontaine ont en effet fait valoir leurs droits à la retraite après respectivement 34, 23, 22 et 34 années à Villaz. Au nom des villazoises, le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal ont vivement remercié nos quatre jeunes retraités pour leur fidélité, leur engagement, leur service, leur disponibilité et leur sens du service public. Merci à eux pour toutes ces années avec nous et très belle retraite à tous !

Document d'Information Communal Les Risques Majeurs

Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) vous informe sur les principales menaces naturelles et accidentelles susceptibles d'affecter notre territoire et ses habitants. Si leurs probabilités sont minimales, il n'en demeure pas moins fondamental, vu les enjeux qui s'y rattachent, de bien les identifier pour s'en protéger et y faire

face, le cas échéant, le mieux possible. C'est le but de ce document à dimension pédagogique et préventive. Vous pouvez le télécharger sur le site de la commune, dans les rubriques Numéros d'urgence et Présentation de la commune. Le document peut également vous être remis, voire envoyé, sur simple demande à la Mairie.



VillaZik



Avant d'être une association autonome depuis juillet 2023, VillaZik avait été créée en 2016 par Nicolas Marsat et était liée au FJEP, qui s'occupait de toute la partie administrative et de la relation directe avec la Mairie.



Le groupe Riff Wave, à la salle d'animation

L'association a pour vocation de promouvoir la musique et la création artistique au sein de la commune de Villaz, permettre un accès à l'éveil et une formation à la culture musicale, ainsi qu'à la pratique de divers instruments sous forme de cours individuels et/ou collectifs. Elle est également destinée à organiser des événements musicaux et des partenariats culturels avec d'autres associations.

VillaZik a également pour ambition d'organiser des événements musicaux seule ou en partenariat avec d'autres associations de la commune, comme avec le FJEP et l'APE lors de l'événement de septembre dernier, où les musiciens de l'association ont animé un concert gratuit de près de deux heures lors de la retransmission du premier match de la coupe du monde de Rugby.

Le 20 janvier dernier, VillaZik a offert à plus de 150 personnes venues de toute la France, un concert exceptionnel du groupe Riff Wave, à la salle d'animation.

Le concert a été intégralement filmé et des vidéos seront bientôt disponibles sur la page YouTube du groupe.

Un des objectifs financiers de l'association VillaZik est de posséder son propre matériel de sonorisation, pour pouvoir ainsi offrir ses services aux événements associatifs de la commune, de l'école ou de la Mairie de Villaz.

Tous les tarifs et informations sont disponibles sur le site www.villazik.fr, ainsi que sur les pages Facebook et Instagram de l'association.



Cours collectifs

À ce jour, cinq musiciens indépendants (Nicolas, Lionel, Maxime, Stéphane et Romain) dispensent chaque semaine à 110 élèves des cours de guitare (classique ou électrique), piano, chant, batterie, basse, récréation musicale...

Un groupe de musiciens élèves a même été créé cette année et se retrouve tous les 15 jours en atelier pour apprendre à jouer ensemble et devant du public.

Même si la majorité des élèves sont mineurs, les adultes sont évidemment les bienvenus !



Concert gratuit



Le bureau est composé de 4 membres :

Président : Stéphane Bertrand
Vice-Président : Nicolas MARSAT
Secrétaire : Myriam Rondeau-Bernard
Trésorier : Sylvain Valette

De gauche à droite, Maxime Ours (batterie), Nicolas Marsat (piano, chant), Sylvain Valette, Myriam Rondeau-Bernard, Stéphane Bertrand, Romain Lemaur (guitare), Lionel Richard (récréation musicale, basse).

Dré dans l'Corti



Six mois déjà que l'association « Dré dans l'Corti » existe à Villaz et ce n'est que le début !

Cette aventure est née de la rencontre entre Justine, maraîchère à Villaz et les voisins proches de son jardin. Contents de pouvoir manger des légumes produits dans le « corti » juste à côté, ils ont répondu présents quand Justine a évoqué l'idée de créer une AMAP à Villaz.

Une AMAP, c'est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, qui met en lien directement des producteurs et des consommateurs, qui s'engagent à acheter leur production à un prix équitable et en payant par avance. Pour finir, tout le monde est gagnant : les Amapiens consomment toute l'année des produits de saison, frais, bio et locaux et les producteurs peuvent pérenniser leur installation et mieux vivre de leur travail.

Une des envies premières, c'est de faire grandir notre AMAP en l'ouvrant à d'autres producteurs locaux, afin d'élargir l'offre de produits en plus des légumes : rien qu'à Villaz et ses alentours, nous voulons rencontrer des producteurs de fromages, d'œufs, de fruits, de viande, de vin... dont la manière de travailler correspond à nos valeurs et nos attentes.

Redonner du sens à l'alimentation locale en favorisant une agriculture paysanne, c'est un des objectifs de notre AMAP.

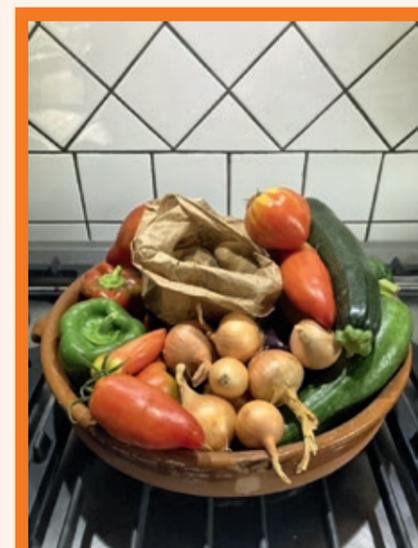
Et, au-delà de bien manger en contribuant à l'installation de jeunes paysannes et paysans, Dré dans l'Corti aura aussi pour vocation de créer de la vie et de l'éducation populaire autour de l'agriculture et de l'alimentation.

Aussi, dès cette année, nous voulons développer un volet pédagogique, pour petits et grands, en plus des distributions hebdomadaires. Nous aimerions installer un rucher partagé au Jardin des chênes qui serait animé par les adhérent.es de l'association. Passion pour les uns ou découverte pour les autres, ce rucher serait un vrai outil collectif de transmission et d'apprentissage.



Un autre projet concerne la transformation des légumes avec des ateliers de conserverie et de lactofermentation. La passion des légumes, c'est aussi dans l'assiette et Justine souhaite bien transmettre cela avec des temps de cuisine au jardin, pour apprendre à assembler les légumes, les transformer pour les conserver...

Et enfin, des moments festifs seront également prévus dans l'été, pour faire de nos jardins un lieu de vie et de partage !



L'objectif de Justine est à terme d'atteindre 120 paniers de légumes par semaine d'ici deux ans

Cela veut dire 120 familles de Villaz qui mangeraient chaque semaine ses légumes et tous les autres produits que proposerait l'AMAP. Pour elle, cette association, c'est un sacré coup de pouce qui lui permet de rencontrer les habitants de son village, de transmettre son métier et de créer des liens forts. Bien plus que de simples consommateurs, les Amapiens deviennent un peu comme une grande famille.

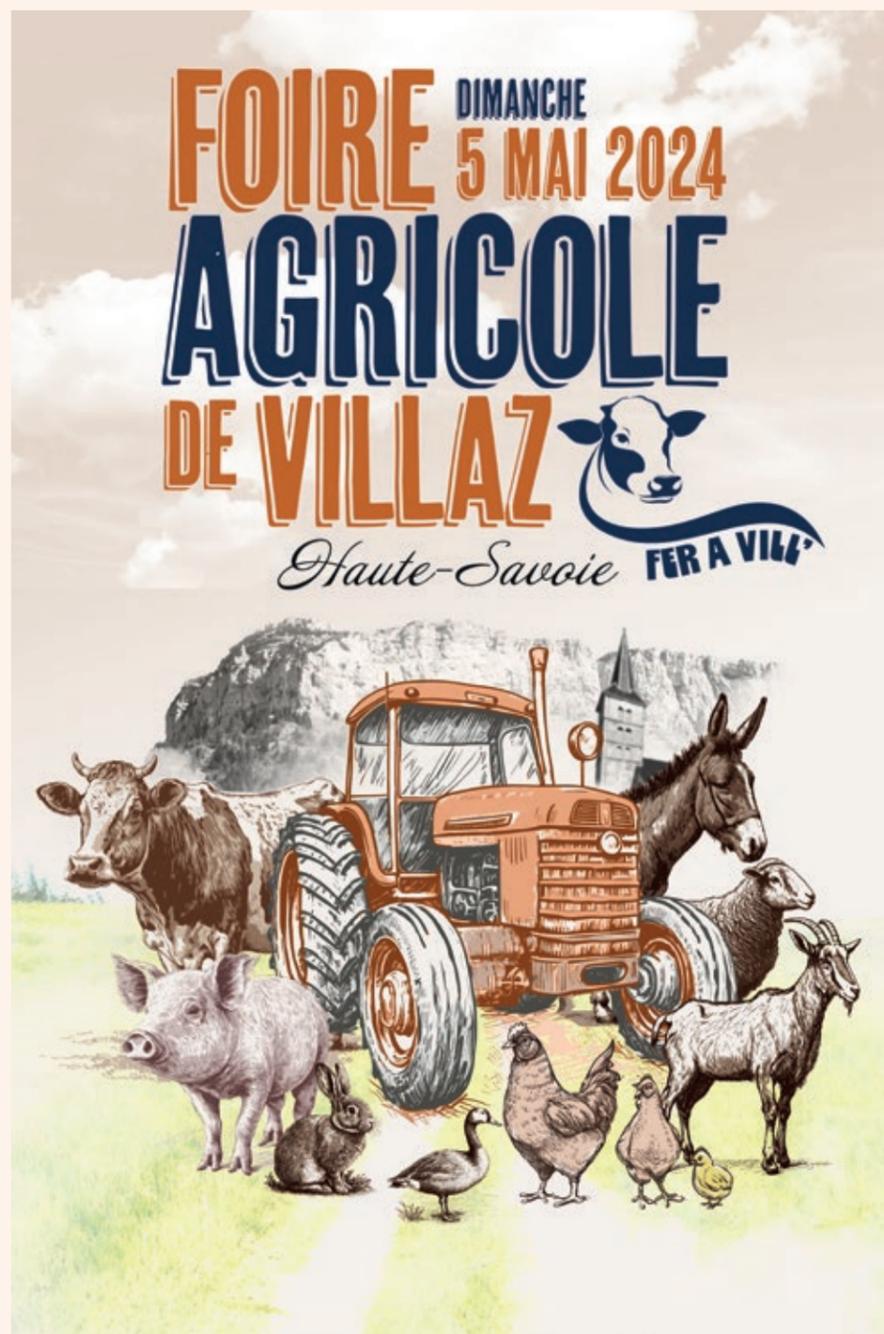
Et pour tout cela, il faut tout de même beaucoup d'organisation et de logistique, alors un grand merci à Françoise, Dominique, Éric, Hélène, Renaud et Willy, membres du bureau, qui sont mobilisés pour que l'AMAP grandisse !



Foire agricole Édition 2024

Que veut dire FER A VILL' ?

En patois savoyard, la fere d'vel, c'est la foire à Villaz !



La nouvelle association FER A VILL' est heureuse de vous annoncer la Foire Agricole de Villaz, qui aura lieu le dimanche 5 mai 2024.

Cet événement, très apprécié par les habitants de la commune et des villages environnants, regroupera cette année : animaux, matériels, exposants de nos régions ou autres, buvettes et bien sûr le traditionnel repas à la salle d'animation. Nous aurons également le plaisir de retrouver diverses animations musicales. Le Bureau de la nouvelle association est composé de :

- Jérôme Bocquet, Président
- Xavier Martinod, Trésorier
- Eliane Cotterlaz, Secrétaire
- Nathalie Gavotte, Secrétaire adjointe

« On a toujours connu la Foire et, pour certains, été bénévoles pour les buvettes ou autres. Nous trouvons vraiment dommage que cet événement disparaisse » nous confient les nouveaux organisateurs.

Les membres du bureau ont rapidement été rejoints par une cinquantaine de bénévoles, toutes générations confondues, impliqués précédemment ou non dans l'organisation de la Foire. Cela a permis de recontacter les exposants habitués et de définir le plan d'implantation, avec les retours d'expérience de chacun.

Quelques détails pratiques :

- Prévente des cartes pour le repas dans la salle d'animation : à l'Auberge de Villaz, au Café de la Poste à Nâves-Parmelan, entre autres, par mail à l'adresse feravill74@gmail.com, par SMS au numéro 06 83 37 50 52.
- Plan de déviation pour le jour J disponible sur le site Internet de la commune. Il sera également communiqué dans la Newsletter et sur les réseaux sociaux de la commune à l'approche de l'événement. Restez connecté !

Toute l'équipe de FER A VILL' espère vous accueillir très nombreux pour cette nouvelle édition !

Pour tout renseignement : 06 83 37 50 52

À noter dans vos agendas

Samedi 6 avril sera la journée de la SOP (Semaine Olympique et Paralympique) à Villaz !

Cette semaine, organisée chaque année par Paris 2024, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports en partenariat avec le mouvement sportif français, est l'occasion de dédier un temps à la promotion de la pratique sportive chez les jeunes et à la mobilisation de la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives.

Romain Riboud, villazoise depuis quelques années, membre du FJEP et médaillé paralympique, a proposé à la commune de mettre à l'honneur cette semaine à Villaz. La journée prévue en 2023 avait dû être annulée à cause de la météo. Elle est reconduite cette année, le samedi 6 avril au Stade du Varday. Cette année encore, le FJEP prend en charge l'organisation, notamment financièrement. Plusieurs associations

villazoises sont également fortement impliquées dans l'organisation, de même que la commune.

L'objectif de la journée SOP à Villaz est, entre autres, de faire découvrir le sport en situation de handicap et de permettre aux personnes valides d'expérimenter, le temps d'un atelier, ce que cela représente vraiment, dans une ambiance ludique.

Pendant toute cette journée dédiée au handisport, diverses activités de découverte : para-biathlon, fauteuil joëlette, tennistauteuil, cécifoot... de même que des activités ludiques et culturelles pour petits et grands, démonstrations par des professionnels...

Restauration sur place ; animations musicales tout au long de cette belle journée !

Nous vous y attendons nombreux.

Samedi 25 mai se tiendra la 3^e édition de "Villaz en Fête" !

Villaz en Fête, qu'est-ce que c'est ?

C'est une journée de jeux et de fête, un événement gratuit et ouvert à tous, organisé par les associations villazoises et la Mairie de Villaz. Au programme : jeux gonflables et en bois, animations, activités sportives, fanfare, exposition, maquillage, buvette et goûter, Food truck...

Villaz en Fête est né après une première édition en mai 2022 sous le nom de Fête des Familles, qui avait suscité un grand intérêt dans notre village. Rendez-vous pour cette journée festive et conviviale, temps de loisirs, d'échange et de partage, que préparent déjà les associations et la commune !





L'ACEPP

Association des Collectifs Enfants, Parents, Professionnels a posé ses valises sur la commune de Villaz il y a plus de 13 ans et nous en sommes très heureux ! Notre ancrage en Haute-Savoie a été possible grâce à notre lien étroit avec les élus de la commune et la crèche des Renardeaux (notre premier adhérent).



Tête de réseau de plus de 30 EAJE (Établissement d'Accueil du Jeune Enfant), notre mission principale est d'accompagner au quotidien les crèches associatives dans leur gestion (gouvernance des équipes, législation, projet éducatif et social, organisation des AG, statut d'employeur bénévole...).

Vous avez peut-être déjà aperçu notre fourgon aménagé aux couleurs de l'ACEPP. Notre centre de formation a accueilli en 2023 plus de 300 stagiaires sur Villaz.

La nature et la culture seront deux axes de développement importants pour cette année 2024 !

En tant que citoyen de Villaz, si vous avez envie de rencontres autour de la « vie de parent », de la question des écrans dans la vie de nos enfants, de l'écologie, de projets autour du livre, des questionnements sur l'égalité fille/garçon...

Contactez-nous !
vieseau@acepp74.fr



Des nouvelles de la Tanière...

Après 28 années à régaler les papilles de nos petits Renardeaux, Dominique Rebutin a pris sa retraite le 31 janvier. Nous la remercions d'avoir permis aux enfants de manger bio, local et varié durant toutes ces années et lui souhaitons de prendre beaucoup de bon temps dans cette nouvelle aventure. Merci Domi ! Profitons-en pour souhaiter la bienvenue à Agata, qui a pris le relais dans la cuisine des Renardeaux.

Vendredi 24 novembre 2023 au matin, a eu lieu la matinée des pros organisée par les membres du CA sur le thème de « Laissez le temps de... ». Une façon de leur offrir du temps entre professionnelles, mais aussi de leur faire découvrir des univers différents. Les pros ont donc profité d'un café et des explications du torréfacteur du Panier à café, ainsi que de la dégustation du fromage du GAEC Les Narcisses, de la Charcuterie Baud et du jus de pomme des Coteaux des Girondales. Cette matinée épicurienne a rencontré un franc succès !

Le mardi 9 janvier 2024, c'était au tour des Grands-Parents de tirer les rois des galettes et brioches du Fournil de Villaz avec les petits Renardeaux. Un moment de complicité et de partage toujours très apprécié des petits et des grands.



LA VOIX EN CHŒUR À CŒUR

L'année 2024 sera pour la France et notamment Paris, l'année du sport avec les Jeux Olympiques. Notre commune de Villaz ne sera pas en reste puisqu'elle participera début avril à la Semaine Olympique et Paralympique. Le groupe vocal associatif La Voix en Chœur à Cœur, avec notre chef de chœur et chanteur Kry's Florian accompagné par le pianiste Stefano Marchitelli, se chargera d'animer la journée du samedi 6 avril.

Nous nous réjouissons de pouvoir collaborer à cette journée de découverte mettant en valeur les pratiques du sport auprès des personnes en pleine santé et d'autres porteuses d'un handicap. Sport et culture ne feront qu'un. La pratique du chant, c'est d'ailleurs du sport...

Venez nombreux pour participer aux multiples manifestations de cette belle journée singulière à Villaz.

Pour information :
Marie-Agnès Glorieux :
06 73 31 30 88
lavoixenchoeuracoer@orange.fr



Toute l'équipe de bénévoles de l'APE vous présente ses meilleurs vœux pour 2024.

Cette fin d'année 2023 a été marquée par la 2^e édition de notre vide jouet et la fête de Noël. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à la réussite de ces événements, ainsi que pour vos contributions en adhérant à l'association.

L'année 2024 va être riche en événements. Nous commencerons par une Boom - Carnaval organisée le samedi 9 mars puis la Journée Olympique & Paralympique le samedi 6 avril. Le traditionnel APE Rosé aura lieu le jeudi 30 mai et la fête de l'école le 28 juin.

Retrouvez tous les détails sur notre site : www.ape-villaz.fr.
Nous comptons sur vous pour participer à ces événements qui contribuent à financer les projets de l'école de Villaz.



LA MARCHÉ OU LA RANDO, C'EST BON POUR LE CORPS... ET POUR LE MORAL !

Alors, rejoignez-nous ! Plusieurs types de rando ou de marche adaptés à votre condition physique !



Nous serons présents à la journée Olympique et Paralympique samedi 6 avril au stade du Varday. Venez pratiquer la marche douce et initiez-vous à la marche nordique : c'est le moment !

Nous vous attendons nombreux.

Vous souhaitez d'autres infos :
Email : infos@mef74.fr
Tél : 07 88 98 43 90
Site : www.mef74.fr



Les chiens visiteurs de Caresses et Boules de Poils rendent visite chaque mois, pour des moments de plaisir partagés, aux résidents d'établissements de soins ou d'accueil sur le bassin annécien. 2024 a commencé pour CBP par un stage de formation le 6 janvier, qui a permis de valider 9 binômes.

Notre assemblée générale a eu lieu le samedi 10 février.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez un chien sympa et un peu de temps libre une fois par mois.

www.caressesetboulesdepoils.fr / contact.cb74@gmail.com / 07 66 26 20 74



L'OUTIL EN MAIN PAYS DE FILLIÈRE

Architectes d'Avenir

Nous sommes 36 bénévoles, dont 29 personnes de métiers retraités, professionnels qualifiés ou détenteurs d'un savoir-faire manuel, tous des passionnés, qui accueillent les jeunes dans de vrais ateliers avec de vrais outils le mercredi après-midi. Toutes les compétences sont les bienvenues !

Sur notre association, nous couvrons une vingtaine de métiers différents :

- Les métiers du bâtiment : le chauffage sanitaire, la menuiserie, l'électricité, le carrelage.

- Les métiers de la mécanique et du moteur.
- Les métiers autour du textile, du cuir, de la feutrine et de la laine.
- Les métiers de la bouche : boulangerie, cuisine.
- Les métiers d'art créatif comme la photographie, le vitrail, la vannerie, le chantournage, la mosaïque, la coiffure, la création intuitive.

Nous proposons des ateliers :

- Jardinage,
- Journalisme.

L'outil en Main peut être assimilé à la maternelle de l'apprentissage ! Les jeunes découvrent et réalisent leurs œuvres, avec l'aide des bénévoles qui partagent et transmettent leurs savoir-faire.

À noter dans vos agendas : samedi 8 juin, auront lieu les 20 ans de l'association, un évènement à ne pas manquer.



CLUB DES SPORTS VILLAZ

Le Club des Sports de Villaz lance une nouvelle

activité pour le printemps et l'automne : le VTT. Dès l'âge de 3 ans et dès lors que votre enfant est sur un vélo et non plus sur une draineuse, il est le bienvenu dans notre club de VTT.

Pour les plus grands, le perfectionnement à VTT consistera en un entraînement physique et technique dans des terrains de plus en plus pentus, afin de les initier progressivement à la pratique du VTT en forêt et montagne, mais aussi aux diverses pratiques annexes comme la pumptrack, le BMX ou encore le VTT de descente en bikepark. Les enfants seront encadrés par des moniteurs diplômés.

Les sessions auront lieu le mercredi et seront organisées par âge. Inscriptions sur : aravebike.com/club-vtt-enfant-annecy/

PAROISSE SAINT-MARC

Tout l'agenda sur notre site Internet

Centre de loisirs, périscolaire et Villaz'ados

Cela fait déjà quelques mois que les enfants ont repris le chemin de l'école. Nous avons eu le temps de nous découvrir ou redécouvrir. Nous avons partagé de nombreux moments d'animation et de cohésion.

Toutes nos activités et actions répondent à nos objectifs pédagogiques :

- Favoriser le vivre ensemble,
- Développer l'autonomie, la responsabilisation et l'émancipation,
- Sensibiliser à l'environnement et au développement durable.

Que s'est-il passé :

- **Jeux de connaissance** : les premières semaines d'accueil au périscolaire et au centre de loisirs sont souvent difficiles pour les enfants. La séparation avec les parents, la découverte de l'école et de ses règles, la vie en collectivité doivent être appréhendées. Les animateurs font beaucoup de jeux de connaissance et d'échange avec les enfants.

- **Grand jeu périscolaire avant les vacances d'automne** : les enfants ont réussi à ouvrir le coffre maudit du capitaine Barbe Trouille !



- **Journée sur la laïcité** le mercredi 6 décembre 2023. Mais qu'est-ce que la laïcité ? Nous avons organisé un grand jeu sur ce thème aux enfants inscrits ce jour au centre de loisirs. Puis, ils ont tous participé à la confection de notre arbre de la laïcité



- **La semaine des droits des enfants** s'est déroulée du 20 au 24 novembre 2023. Le but pédagogique était de sensibiliser les enfants à leurs droits et de les faire se questionner sur la situation des enfants dans le monde.

- **Le Projet Solidaire** : nous avons mené plusieurs actions et animations autour de la solidarité, du partage et du don de soi du 4 au 21 décembre 2023, avec une grande collecte alimentaire pour les Restos du Cœur (3 gros caddies récoltés), des ateliers cuisine et nous avons préparé 200 repas pour les sans-abris d'Annecy, challengé les familles pour la confection de boîtes solidaires (nous en avons reçu une cinquantaine) le tout en partenariat avec la crèche Les Renardeaux, les Restos du Cœur de Haute-Savoie et l'Ordre de Malte.



- **Grand jeu périscolaire avant les vacances de Noël** : les enfants, tous mélangés, ont réussi à convaincre Monsieur le Grinch de rendre les lettres des enfants, les décorations et les cadeaux de la fabrique du père Noël. Ouf !

- **Ouverture des portes aux parents** le vendredi 16 février pour partager un moment de jeu et de convivialité avec les jeux en bois.

Beaucoup d'autres projets autour de la lutte contre les discriminations et le racisme, la sensibilisation aux handicaps, à l'environnement et au développement durable vont arriver très vite.

Nous espérons que vous serez au rendez-vous !



Le tri des biodéchets

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les collectivités territoriales sont tenues de mettre en place des solutions de tri à la source des déchets alimentaires pour les particuliers. Chacune est libre de définir l'organisation qui lui convient le mieux, ce qui n'oblige pas systématiquement à une collecte.

Le Grand Annecy, autorité en charge de la collecte et du traitement des déchets sur notre territoire, a ainsi mis en place un dispositif mixant plusieurs solutions selon la typologie des différents secteurs et des habitats présents.

Dans le cas de l'habitat individuel,

Cela concerne 80% de la population de Villaz. Le Grand Annecy fournit gratuitement un **composteur en plastique recyclé**, accompagné d'un bioseau pour le stockage provisoire dans la cuisine et le transport vers le composteur. Le Grand Annecy fournit par ailleurs sur demande (adt@grandannecy.fr) toute information sur le compostage. Il organise des formations d'environ 30 minutes en visioconférence ou en présentiel dans des locaux du Grand Annecy. Si vous ne l'avez pas encore fait, venez rejoindre les 13 800 foyers qui ont déjà installé leur composteur individuel !



Pour l'habitat collectif peu dense

Plusieurs solutions sont proposées par le Grand Annecy :



- La fourniture gratuite de **lombricomposteurs**, petit composteur que l'on utilise notamment en appartement. La dégradation des déchets est assurée par des vers (de type Eisenia) aidés par de nombreux micro-organismes. Comme le compostage classique, cette technique permet d'obtenir un compost sous forme de terreau fin, mais aussi un engrais liquide à diluer pour vos plantes. N'ayez crainte, les vers ne sortiront pas de leur boîte ! 900 foyers ont déjà vaincu leur appréhension, pourquoi pas vous ? De plus, l'esthétique du composteur a été vraiment soignée. Les vers étant sensibles à la température, la participation à une séance de formation est obligatoire.

- La mise en place de **sites de compostage partagés dans les résidences**, composés de 3 bacs d'environ 1m³. Nombre de syndicats ont déjà été sensibilisés par le Grand Annecy, mais tout groupe motivé de copropriétaires peut être moteur en proposant cette solution lors de la prochaine assemblée générale...



- La mise en place de **sites de compostage de quartier**, une solution communale quand les résidences ne disposent pas d'espaces verts privés. Cette solution correspond à des logements collectifs très denses et ne devrait pas concerner Villaz.



Pour information, même si cela ne concerne pas Villaz, le Grand Annecy propose une solution pour les secteurs d'habitat dense ou très dense comme le centre-ville d'Annecy : la collecte en bornes.

Que peut-on composter ?

La plupart des déchets organiques sont compostables :

- Les déchets de cuisine : épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, sachets de thé...
- Les déchets de jardin (à ne pas mettre dans un lombricomposteur) : branches broyées, branchages, feuilles, fleurs fanées...

Ne pas mettre de viande, poisson, litière et bien diversifier les déchets pour obtenir un compost de qualité.

Pour chaque nouvel apport, il est préférable d'ajouter environ 1/3 de matière sèche sur les déchets (broyat, papiers ou morceaux de cartons).

Vous trouverez plus d'information sur le site web du Grand Annecy :

www.grandannecy.fr/mon-quotidien/preserve-mon-environnement/les-dechets/reduire-nos-dechets/jagis/compostage

Composteur en plastique de jardin : Gamme COMPOSTYS® - Modèle C2 - Source et propriété intellectuelle de QUADRIA - Saint Jean d'Illac.

Autres composteurs : Grand Annecy.

Connaissez-vous la ligne 81 de la SIBRA ?

Depuis la rentrée de septembre 2023, la SIBRA a augmenté la fréquence de desserte de sa ligne 81.

Celle-ci part des Ollières et dessert successivement sur Villaz : le Clos du Vernay, la Salle, le Pautex, le Chef-Lieu, 3 arrêts route des Vignes, Rossand et Onnex.

Dans Annecy, 3 arrêts sont judicieusement implantés :

- La Colombière (Centre commercial Carrefour et desserte de l'hôpital)
- Centre commercial Courier
- La gare

La ligne est assurée du lundi au vendredi.

Vous pouvez consulter les horaires sur le site de la SIBRA : www.sibra.fr/app/uploads/2023/08/LIGNE-81-2023-300x145-1.pdf.

En outre, pour les voyageurs embarquant au Chef-Lieu, elle permet d'augmenter la fréquence vers Annecy, en complétant la ligne 82 : on dispose ainsi au total de 10 départs et retours journaliers.

Horaires de la ligne 82 :

www.sibra.fr/app/uploads/2023/08/LIGNE-82-2023-400x145-1.pdf.



Lutte contre les scolytes de l'épicéa

Le typographe est le scolyte commettant les plus gros dégâts dans les forêts d'épicéas. En creusant des galeries sous l'écorce pour y déposer leurs œufs, les femelles condamnent des arbres par milliers. Année après année, le scolyte gagne du terrain et dévaste les forêts françaises.

La seule alternative pour limiter l'expansion d'une épidémie est l'enlèvement rapide des bois. La Préfecture de la Région Auvergne Rhône-Alpes a publié un arrêté n°24-008 relatif à la lutte contre les scolytes de l'épicéa commun dans les peuplements atteints. Il concerne l'ensemble des communes du département de la Haute-Savoie et s'impose à tous les propriétaires et exploitants forestiers, qui devront prendre les mesures énoncées. Vous retrouverez l'arrêté sur le site Internet de la commune.



Moustique tigre

Agissons dès maintenant pour passer un été plus tranquille

Comme 800 communes de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Villaz commence à être colonisé par le moustique tigre.

Au-delà des nuisances qu'il peut générer au quotidien, le moustique tigre peut véhiculer des maladies virales.

Il réapparaît chaque printemps et colonise les petits contenants naturels ou artificiels de toutes formes situés près des habitations. Il pond directement sur les parois asséchées de ces contenants, susceptibles de se remplir d'eau. Une fois dans l'eau, les œufs se développent rapidement. Le moustique tigre évolue ensuite dans un périmètre de 150 mètres autour de son lieu de naissance.

Si vous remarquez un moustique tigre chez vous, c'est qu'il est forcément né à proximité, vous avez donc les moyens d'agir en amont afin qu'il soit moins présent chez vous.

À NOTER

PERMANENCE DES ÉLUS

Le Maire et ses adjoints reçoivent les habitants les vendredis soirs tous les 15 jours. Les rendez-vous doivent être pris en Mairie au 04 50 60 61 64.

Dates des prochaines permanences :

- Vendredi 8 mars à 18h
- Vendredi 22 mars à 18h
- Vendredi 5 avril à 18h
- Vendredi 19 avril à 18h
- Vendredi 3 mai à 18h
- Vendredi 17 mai à 18h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Matin : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h

Après-midi : lundi, jeudi et vendredi de 14h à 16h30

Mardi : 16h à 18h30

Fermée le mercredi

Tél : 04 50 60 61 64

Courriel : contact@villaz.fr

Numéros d'urgence

SAMU : 15

Police secours : 17

Pompiers : 18

Enfance maltraitée : 119

Violences femmes info : 3919

Association Espace Femmes : 04 50 97 61 90

Gendarmerie

Groisy : 04 50 68 00 02

Annecy-le-Vieux : 04 50 23 02 23

N° d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114



Newsletter

La Mairie met à votre disposition plusieurs canaux d'information : le panneau lumineux, le site Internet, les réseaux sociaux, le Villaz & Vous et la lettre électronique Villaz Actualités. Pour rester informé tout au long de l'année, pensez à vous inscrire à cette dernière. Pour cela, rendez-vous sur notre site Internet : www.villaz.fr/newsletter/ ou scannez le QR Code



Bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture de la bibliothèque municipale

Lundi
9h30 - 12h

Mercredi
16h - 19h

Vendredi
16h - 19h

Samedi
10h - 12h



Conseil Municipal en bref

Retrouvez les comptes-rendus des conseils municipaux sur le site Internet de la commune : www.villaz.fr

Don du sang

La prochaine collecte de sang est prévue le jeudi 28 mars 2024 de 16h30 à 19h30 à la salle d'animation, privilégiez la prise de rendez-vous sur resadon.fr.



Avant de prendre rendez-vous, il vous est proposé de vérifier votre aptitude au don directement sur le site Internet : <https://dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner>

Pour le rendez-vous, munissez-vous de votre pièce d'identité (elle est désormais obligatoire) et d'un stylo pour remplir votre questionnaire. Pensez également à vous hydrater tout au long de la journée.

Vous avez + de 60 ans

Le CCAS propose de vous envoyer par mail diverses informations (conférences, ateliers, manifestations...).

Pour vous inscrire, il suffit d'envoyer un mail à : ccas@villaz.fr avec vos coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphone) - Objet : Infos CCAS.

Ces informations sont également communiquées sur le panneau lumineux, le site Internet, les réseaux sociaux, la lettre électronique Villaz Actualités et par affichage dans la commune.

Vous venez d'arriver à Villaz ?

Vous changez d'adresse sur la commune ?

Nous vous invitons à passer en mairie pour vous faire connaître, afin que nous puissions vous communiquer toutes informations utiles.



Ne restez pas isolé

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, nous vous invitons à contacter le secrétariat de la mairie au : 04 50 60 61 64 pour faire part de votre situation. Un suivi téléphonique pourra alors vous être proposé.

FOIRE DIMANCHE 5 MAI 2024 AGRICOLE DE VILLAZ

Haute-Savoie

FER A VILLAZ



DESIGN: IMPRESSION KALISTENE



Logos des sponsors à venir